



De : Jocelyn Bédard [mailto:bedardjocelyn@videotron.ca]

Envoyé : 13 juin 2013 20:30

À : promenade-champlain-3

Objet : mémoire ph 3 promenade Samuel de Champlain

Projet d'aménagement de la phase 3 de la promenade Samuel-De-Champlain entre la côte de Sillery et la côte Gilmour à Québec

6211-23-022

À qui de droit,

J'aimerais vous signaler que dans le descriptif de la phase 3 du projet de la promenade de Samuel de Champlain, il n'y a aucune mention de réfection, d'amélioration ou d'ajout d'une rampe de mise à l'eau pour tout type d'embarcations motorisés ainsi qu'un stationnement adéquat pour les véhicules et leur remorques.

Vous faites mention de construire une rampe de mise à l'eau pour les kayaks. Il me semble essentiel de vous rappeler que le monde du nautisme qui est en constante effervescence inclus également des véhicules marins motorisés. Généralement dans notre région, elles sont de 20 à 30 pieds mais aussi jusqu'à 40 pieds de longueur.

Présentement l'ancienne et désuète rampe fédérale de Sillery transférée à la ville de Québec et gérée par une firme externe est le seul accès public pour une mise à l'eau. L'espace de stationnement y est également très insuffisant. Les belles journées deviennent cauchemardesques pour une mise et sortie de l'eau. La file d'attente est longue pour les mises à l'eau. C'est également le cas pour les sorties de l'eau en plus d'être peu sécuritaire par vents fort, par fortes marées et lorsque toutes les embarcations en attente tournent en rond pendant que d'autre y circulent. Tout cela dans un espace restreint et à proximité d'une zone de mouillage.

Concernant les autres accès privés de mise à l'eau de la ville de Québec voici un bref descriptif de mon évaluation

- La marina du Vieux Port de Québec , rampe de mise à l'eau spécialisée pour voiliers, dangereuse et pas de stationnement
- Le Yacht Club de Sillery, belle rampe de mise à l'eau mais privée ...
- La marina de Cap Rouge, rampe de mise à l'eau pour embarcations de 16 pieds et moins, stationnement pour véhicule et remorque de petites tailles pratiquement inexistant et mise à l'eau possible à marée haute seulement.

Vous constaterez que la situation actuelle nous incite à quitter la région pour pratiquer ce loisir. Il en va de même pour les visiteurs qui désirent faire de Québec une destination pour le nautisme. L'aménagement et l'utilisation du bassin Louise, de l'écluse et de la marina du Vieux port serait à revoir également mais c'est un autre dossier.

Pour une ville ayant une population au-delà de 500,000 habitants, je crois qu'il serait pertinent et opportun d'inclure cette préoccupation au projet.

La ville de Québec est délimitée par un si beau et vaste plan d'eau, elle devrait offrir un accès facile et gratuit ou peu couteux à ses résidents et ses visiteurs comme la plupart des villes qui possèdent cette particularité.

Sorel, Magog, les villes ontariennes et américaines sont de bons exemples pour ce genre d'accessibilité.

Donnons accès gratuitement ou à très peu de frais à tous, pour naviguer sur ce merveilleux fleuve St-Laurent. Les retombées économiques locales et provinciales suivront d'elles-mêmes et seront nombreuses.

Autre commentaire, serait-il possible d'élargir le trottoir de la promenade afin que deux couples de marcheurs qui se croisent n'aient pas à faire de gymnastique.

Merci

Jocelyn Bédard
Saint Augustin de Desmaures, Qc